



SAHARA INFO

Bulletin de
l'Association
des
Amis
de la
République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

JANVIER 1991
N° 80 - 15 F

MEILLEURS
VŒUX



«Je salue les efforts de Mme Danielle MITTERRAND qui, avec les autres organisations, lève le voile sur notre réalité. Nous tenons à lui rendre particulièrement hommage pour sa solidarité agissante.»

Baba SAYED
Représentant du Front Polisario en France

- **19.06.90** : A l'occasion du 20ème anniversaire des manifestations du 17 juin 1970, le président de la R.A.S.D., M. Abdelaziz, estime que le Maroc devrait reconsidérer sa position et se rendre à la logique du dialogue et de la Paix.
- **20.06.90** : Le secrétaire général de l'O.N.U. rend public le plan conjoint de l'O.N.U. et de l'O.U.A. pour le Sahara Occidental où les populations seront amenées par référendum à choisir entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc. Ce plan prévoit :
- 1) L'instauration d'un cessez-le-feu suivi six mois plus tard d'un référendum d'autodétermination. Durant ces 6 mois, l'O.N.U. gèrera le Sahara Occidental.
 - 2) L'organisation et le contrôle de la consultation générale sous l'autorité d'un représentant spécial du secrétaire général de l'O.N.U. , actuellement le suisse Manz, qui disposera sur place d'unités civiles, militaires et de sécurité regroupées sous le nom de Minurso : mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental.
 - 3) Une réduction appropriée substantielle et progressive des troupes marocaines stationnées au Sahara Occidental ; 3 mois après le cessez-le-feu le reste des troupes marocaines devra être cantonné.
 - 4) Le bon déroulement du scrutin grâce aux composantes civiles et policières de la MINURSO ainsi que le retour des sahraouis inscrits sur les listes électorales. Une loi d'amnistie sera proclamée devant permettre la libération des prisonniers politiques. L'O.N.U. à travers la MINURSO prévoit de rester 5 semaines sur place afin de surveiller le départ définitif des troupes marocaines ou du Polisario. Quand aux dépenses engagées, il reste à les estimer après le retour d'une nouvelle mission technique. Pour M. Perez de Cuellar "les opérations des Nations Unies au Sahara Occidental seront vastes et complexes".
- **28.06.90** : Le conseil de sécurité de l'O.N.U. approuve le rapport de M. Perez de Cuellar concernant l'engagement de l'O.N.U. au Sahara Occidental.
- **29.06.90** : Le Maroc ne retirera ni son administration ni son armée du Sahara Occidental où il est chez lui affirme le quotidien marocain "L'Opinion" organe de l'Istiqlal.
- **03.07.90** : L'Istiqlal demande des explications au gouvernement marocain sur le Sahara Occidental après la récente adoption du rapport de M. Perez de Cuellar sur l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental.
- **09.07.90** : M. Perez de Cuellar se heurte à l'opposition du Maroc de faire rencontrer en tête-à-tête le Front Polisario et le Maroc après 5 jours de discussion à Genève.
- **10.07.90** : Les négociations séparées Front Polisario-Maroc organisées par l'O.N.U. à Genève sont passées sous silence par les milieux officiels marocains. La presse d'opposition marocaine fait état d'informations concernant l'organisation d'un tête-à-tête officiel Maroc-FP, exigence jugée inacceptable.
- **13.07.90** : La Suisse dépêche 2 experts et un avion au Sahara Occidental en faveur de la mission technique.
- **17.07.90** : "Le Maroc étudie le pré-plan de l'O.N.U. et en retiendra ce qui convient à sa souveraineté" déclare M. Basri, ministre marocain de l'intérieur.
- **17.07.90** : "Le référendum est aujourd'hui dépassé estime l'Istiqlal."
- **29.07.90** : Une mission technique de l'O.N.U. chargée de la question du Sahara Occidental arrive au Maroc dans le but d'évaluer les moyens techniques nécessaires à l'organisation d'un référendum crédible au Sahara. Elle est conduite par M. I. Diallo et comprend 34 personnes
- **02.08.90** : La Mission technique de l'O.N.U. pour le Sahara Occidental arrive à El Aiun capitale occupée de la R.A.S.D.
- **07.08.90** : " La mission technique de l'O.N.U. est satisfaite de sa tournée dans la région" déclare son président M. Diallo.
- **13.08.90** : Le ministre algérien des Affaires Etrangères réaffirme le soutien de l'Algérie à l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental.
- **28.08.90** : La ligue des droits de l'homme, France-Libertés, Médecins du Monde, SOS Racisme, la C.I.M.A.D.E. , Frères des Hommes, l'A.F.A.S.P.A. , l'A.A.R.A.S.D., entre autres, expriment leur préoccupation concernant des disparus et prisonniers sahraouis au Maroc et demandent au Maroc d'entreprendre des négociations directes avec le F. Polisario.
- **14.09.90** : Le Maroc renonce à participer à l'année du "Temps du Maroc en France" prévue d'octobre 90 à juin 91 et qui était en préparation depuis plus d'un an.
- **18.09.90** : Al Bayane dénonce le lobby anti-marocain en France suite à l'annulation du "Temps du Maroc en France".
- **21.09.90** : La presse marocaine met en garde l'O.N.U. à propos du Sahara Occidental. "Il y a atteinte à la souveraineté marocaine" écrit le quotidien Al Bayane.
- **11.10.90** : "Paris et Rabat se regardent en chiens de faïence" écrit Al Bayane. Ce quotidien marocain prend ombrage de la nomination comme ministre français de la justice de Maître Kiejman, avocat de la famille Oufkri.
- **18.10.90** : A Rabat, le premier ministre marocain rencontre le vice-président de la C.E.E. chargé de la politique de la pêche dans le but de tirer les leçons de l'expérience de l'accord de pêche Maroc-C.E.E.
- **19.10.90** : Le mémoire critique adressé le 30/07/90 au secrétaire général de l'O.N.U. par le gouvernement marocain concernant le plan pour le Sahara Occidental révèle de grandes divergences entre le Maroc et l'O.N.U. Ces divergences portent sur la durée et la nature de la période de transition précédant le référendum, la responsabilité du maintien de l'ordre public et la campagne référendaire.
- **21.10.90** : Durant 3 jours, la 16ème conférence européenne de coordination de soutien au peuple sahraoui se réunit à Bruxelles avec la participation de représentants d'associations et groupes inter-parlementaires d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse.
- **26.10.90** : Le quotidien marocain Al Bayane s'en prend aux intentions "malsaines sinon perverses" de la commission de décolonisation de l'O.N.U. accusée "d'apporter un éclairage anti-marocain à l'affaire du Sahara Occidental"
- **26.10.90** : Le Front Polisario exprime sa profonde satisfaction après l'adoption d'une résolution par consensus au sein de la commission de décolonisation de l'O.N.U. qui entérine les grandes lignes du plan de règlement du secrétaire général de l'O.N.U.
- **27.10.90** : Une caravane humanitaire pour le peuple sahraoui mise sur pied par l'association France-Libertés (présidée par Mme D. Mitterrand) et la municipalité de Cuges-Les-Pins arrive au port d'Alger.
- **31.10.90** : Dans un communiqué, G. Perrault auteur du livre "Notre ami le Roi" affirme que son livre "n'est pas contre le Maroc mais pour le peuple marocain" soulignant qu'"aucun démenti n'a été apporté aux faits dénoncés". M. Perrault estime que son ouvrage "ne remet pas en cause les relations franco-marocaines mais seulement le style du gouvernement du roi Hassan II". Remise en cause à la suite de la campagne anti marocaine des médias français font savoir les autorités marocaines.
- **31.10.90** : Le R.P.R. s'inquiète des coups portés à l'amitié franco-marocaine.
- **01.11.90** : Le premier ministre marocain adresse au premier ministre français un message officiel dans lequel il dénonce "la campagne de dénigrement du Maroc qui n'épargne ni son système politique, ni ses choix économiques et sociaux".
- **01.11.90** : Le directeur de Radio France International déclare que "nul ne saurait remettre en cause la liberté d'expression" de la station.
- **03.11.90** : Paris tente de circonscrire la dégradation des relations avec Rabat et juge l'affaire assez importante pour que le ministre français des affaires étrangères se rende à Rabat.
- **04.11.90** : Le voyage de Mme Mitterrand au Sahara Occidental est momentanément reporté.
- **05.11.90** : Le parti socialiste français déclare qu'"il y a à l'intérieur du régime marocain une absence de démocratie et des internements arbitraires".
- **05.11.90** : La Chambre de commerce Franco-arabe exprime sa très vive préoccupation devant la détérioration des relations franco-marocaines.
- **07.11.90** : Le comité des droits de l'homme des Nations Unies commence à Genève l'examen d'un rapport présenté par le gouvernement marocain sur la situation des droits de l'homme au Maroc.
- **08.11.90** : Mme Mitterrand rencontre à Paris Mme Abdelaziz, épouse du secrétaire général du Front Polisario.
- **09.11.90** : La presse marocaine consacre de très vifs commentaires à la rencontre de Mesdames Abdelaziz et Mitterrand.
- **09.11.90** : Le ministre français des affaires étrangères rencontre le roi Hassan II à Rabat. M. Dumas précise que la France est un pays de liberté d'expression et d'édition, que le gouvernement n'a rien à voir dans la parution d'un livre.
- **10.11.90** : Le Front P. proteste énergiquement contre la décision des autorités espagnoles de remettre au ministère de l'intérieur 3 sahraouis qui s'étaient réfugiés à l'ambassade d'Espagne à Rabat.
- **12.11.90** : Une semaine culturelle marocaine organisée à Lausanne en Suisse, provoque une polémique et l'invitation de G. Perrault.
- **13.11.90** : A la demande du Maroc le premier vice-président du tribunal de Paris ordonne en référé la saisie sous séquestre de trois émissions de radio (R.F.I., France Info) et de télévision (A2), consacrées au livre de G. Perrault "Notre ami le Roi".



LE Roi Hassan II du Maroc est furieux, et on le comprend, car son étoile vient de pâlir sérieusement dans notre pays.

Il faut s'en réjouir pour nos Amis Sahraouis, qui ne pourront que bénéficier de l'intérêt nouveau qui est accordé aux agissements marocains, tant à l'intérieur du pays qu'au Sahara Occidental.

En effet, ce fut d'abord la manifestation, si réussie, du 24 février dernier, sur le parvis du Trocadéro, pour les disparus sahraouis, à laquelle participaient, à l'initiative de notre Association et de l'A.F.A.S.P.A. :

- La Ligue des Droits de l'Homme - L'Association France-Libertés - Les Syndicats - Le Parti Socialiste - Le Parti Communiste.

Ce fut ensuite l'initiative de l'Association France-Libertés, présidée par Madame Mitterrand, de parrainer une expédition de secours au peuple sahraoui dénommée : "Un périple pour les enfants du sable".

Ce fut enfin le livre de Gilles Perrault intitulé *Notre ami le Roi*, devenu un best seller dans notre pays, qui décrit, minutieusement, le comportement tyrannique et inhumain du roi du Maroc.

On comprend mieux alors, que Hassan II, eût été contraint d'annuler les manifestations dénommées "Le temps du Maroc", dans la crainte de voir les français, protester dans chaque ville contre la répression, la corruption et la fraude, qui sont la règle de la royauté marocaine.

A cela, s'ajoute la campagne d'Amnesty International qui dénonce, elle aussi, les tortures et l'absence de garanties pour les citoyens, au Maroc.

L'opinion française est aujourd'hui, mieux informée des honteuses agressions du roi Hassan II contre les Droits de l'Homme, et notamment, des disparitions de nombreux sahraouis coupables, simplement, de souhaiter la liberté pour le Sahara Occidental.

C'est dans ce cadre que se déroulent, actuellement, les débats de l'O.N.U., après que le Conseil de Sécurité ait adopté, le 28 juin dernier, le rapport du Secrétariat Général sur le Sahara Occidental.

Le Conseil de Sécurité a, également, autorisé celui-ci à envoyer une mission technique dans les territoires pour préparer le référendum qui posera la question de choisir entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc.

Cette mission a déjà fait connaître, le 8 août dernier, qu'elle avait recueilli "suffisamment d'éléments" pour l'organisation d'un référendum crédible.

Ainsi donc, rien ne s'oppose plus à ce que cesse la guerre entre le Maroc et le Front Polisario.

Malheureusement, le roi du Maroc a commencé dans une note adressée au Secrétariat Général de l'O.N.U. à avancer des arguments fallacieux, pour tenter d'empêcher le déroulement d'un référendum libre, et sans contraintes marocaines.

Il faut obtenir de celui-ci, qu'il accepte enfin de respecter la simple logique de Paix qui est proposée par Monsieur PEREZ DE CUELLAR.

Notre pays a pris position pour l'adoption du rapport du Secrétaire Général de l'ONU, et pour une mise en place du référendum qu'il préconise.

Il lui appartient, en raison des liens anciens qui nous lient au Maroc, de faire comprendre au roi HASSAN II, que la condition d'une meilleure image du Maroc dans notre pays et dans le monde, est la fin de la guerre au Sahara occidental.

Il faut aussi cesser toute vente d'armes au Maroc.

Tous les membres de l'Association doivent intervenir dans ce sens, auprès de leurs représentants élus : Députés, Maires, Conseillers régionaux, pour qu'ils fassent leur cette revendication.

Cela est possible, comme je viens d'en faire l'expérience à Dunkerque et sa communauté urbaine.

L'Association, en liaison avec l'Inter groupe Parlementaire Français pour l'étude de la situation au Sahara Occidental, s'y emploiera toujours d'avantage.

Les quelques indications qui viennent d'être données montrent que la situation est plus favorable que jamais.

Francis Jacob

RAPPORT DE MISSION

Le mercredi 21 novembre 1990, sous le patronage de la Société FRANCE-LIBERTÉS, et en présence de Madame Danielle Mitterrand, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme a présenté en avant première le film réalisé en avril dernier dans les camps de réfugiés sahraouis.

Acette occasion, Monsieur FOUQUE, Secrétaire général a présenté le rapport de la F I D H, en présence de Monsieur SAYED, représentant du Front Polisario, de Madame VILLEMONT, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD, et de nombreuses personnalités.

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme (F.I.D.H.) a été sollicitée par Monsieur Baba SAYED, représentant en France de la République Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.) afin d'entreprendre une mission dans les territoires où séjournent actuellement les populations sahraouies au sud de TINDOUF (Algérie).

Au retour de la mission, il a été décidé par le Bureau exécutif de la F.I.D.H. de ne pas publier ce rapport avant d'avoir tout tenté pour rendre cette mission contradictoire en enquêtant au Maroc.

La F.I.D.H. ayant accueilli à l'occasion de son dernier congrès de 1989 l'une de ses ligues, l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (O.M.D.H.), celle-ci a été sollicitée pour l'organisation d'une mission permettant l'audition contradictoire des protagonistes.

Il n'a pas été possible d'organiser cette mission au Maroc et l'O.M.D.H. a fait connaître qu'elle ne s'estimait pas en état de fournir des renseignements sur le dossier des disparus, pas davantage qu'elle ne pouvait favoriser la venue d'une mission d'enquête qui pourrait seule être habilitée par les autorités marocaines.

- 14 avril : Visite aux 200 prisonniers marocains libérés par le Front Polisario

On lit dans le bulletin du C.I.C.R. n° 162 de juillet 1989 : «Le C.I.C.R. est préoccupé par les conséquences que

peuvent avoir pour les prisonniers sur le plan humanitaire, la décision du Maroc, et considère que les questions relatives à la libération et au rapatriement des prisonniers sont à traiter indépendamment de tout règlement politique».

Avril 1990 : La situation au jour de la mission de F.I.D.H. est toujours bloquée. Les 200 prisonniers marocains, parmi lesquels de nombreux malades, d'anciens blessés, des invalides de guerre et des vieillards, attendent que le roi du Maroc accepte leur rapatriement.

- 18 avril : Entretien avec les familles de disparus sahraouis et témoignages des différentes victimes de la répression marocaine.

Après la «marche verte» en 1975, une période particulièrement difficile a opposé les Marocains au peuple Sahraoui.

En 1990, lors de notre mission, le médecin qui nous accompagnait a pu constater les traces de sévices, de cicatrices liées à des coups, mais aussi les conséquences des événements meurtriers qu'occasionnent inévitablement les combats qui ont opposé les Sahraouis aux forces marocaines.

Nous avons également rencontré plusieurs jeunes femmes qui, enceintes au moment de leur arrestation, n'ont pu mener à terme l'enfant qu'elles portaient.

Nous avons préféré reprendre à notre compte la déclaration faite par MAMMA MINT SIDI OULD ABDELHADI, née en 1957 à EL AYOUN, mariée, mère de trois enfants.

«J'ai été emprisonnée par les autorités marocaines pour la première fois en janvier 1976 en compagnie de 13 compatriotes. Notre détention a duré tout un mois. Parmi les camarade qui ont

été arrêtés, je me rappelle encore les noms de :

— FADALA MINT AHMED

— FATIMETTOU LEYLI

— AZIZA EL BECHIR

— BECHIR LEKHFAUNI

— SIDATI SBAAI

Nous avons été l'objet de différentes formes de torture : électrodes sur les parties sensibles du corps, bastonnades... usage de l'eau de javel, savon, sable, sur le visage ainsi que les interrogations ininterrompues durant toute la nuit, accompagnées de provocations et des agissements inhumains.

Les interrogations sont souvent dirigées par deux ou trois spécialistes en la matière.

Les autorités de l'occupation imposent un black-out total sur le sort des détenus et des disparus et gare à celui qui a fourni des informations, ou qui en parle tout court.

Les autorités de l'occupation encouragent ou s'adonnent elles-mêmes à tout ce qui est de nature à froisser les sentiments du citoyen sahraoui, à blesser son honneur et sa dignité. Comme par exemple, leur recours au viol des jeunes filles sahraouies pour ainsi les isoler de leurs familles et humilier leurs parents.

Parmi ces jeunes filles violées et qui ont été enceintes, je peux citer FATIMETTOU MOHAMEL SALEM (20 ans).»

L'ensemble des personnes que nous avons rencontrées, pour la plupart membres actifs de l'Association des Disparus, n'ont fait que confirmer ces éléments ■

AMNESTY DEMANDE AU ROI HASSAN II L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DISPARUS AU SAHARA OCCIDENTAL



Rassemblement à Paris, le 24 février dernier, à l'occasion de la journée internationale pour les disparus sahraouis

Extraits du rapport d'Amnesty International, section française, relatif aux «disparitions» de personnes originaires du Sahara occidental. Novembre 1990.

LE Croissant rouge sahraoui a recensé plus de 800 noms de personnes présumées «disparues», chiffre que Amnesty International n'a pu vérifier, tant il est difficile, voire impossible parfois, de mener des recherches sur les «disparitions» signalées, sans l'entière coopération des autorités. De plus, beaucoup de Sahariens du Maroc ne parlent pas de cette question, par peur de «disparaître» à leur tour ; pour certains de ces disparus, on dispose de trop peu d'informations pour mener à bien des vérifications approfondies ; et il se peut que plusieurs «disparus» aient été victimes de mesures temporaires, et aient été libérées depuis l'établissement de la liste. Cela dit, il est à craindre que nombre d'entre eux aient succombé. Amnesty International a tout lieu de penser qu'un bon nombre des quelques centaines de civils, du Sud marocains et du Sahara occidental, arrêtés entre 1975 et la fin de 1987 par les forces de sécurité marocaines, sont encore en vie dans des centres de détention secrets.

Dans la région du Sahara occidental dominée par le Maroc, les forces de sécurité exercent une surveillance étroite sur les populations civiles, tout particulièrement en milieu urbain. Une partie de ces forces travaillent au grand jour : leurs locaux sont clairement indiqués dans chaque ville ; d'autres opèrent en secret à partir de bases clandestines. De nombreuses violations des droits de l'Homme, commises par les autorités marocaines à l'encontre des populations civiles sahraouies qui vivent encore dans la région, ont été signalées à Amnesty International : arrestations arbitraires, mauvais traitement et tortures entraînant parfois la mort pendant la garde à vue, détention prolongée sans jugement.

Qui sont les «disparus» ?

Parmi les personnes «disparues» depuis la «Marche verte» de 1975, Amnesty International a recensé des journalistes, des étudiants et des fonctionnaires, aussi bien que des bergers nomades, des commerçants et des

chômeurs. Mais au cours de ces quinze années, parallèlement à l'évolution de la situation militaire et politique dans le territoire, le «tableau» des «disparitions» signalées (personnes dont on a perdu toute trace après leur arrestation par les forces de sécurité marocaines) s'est modifié, touchant de nouvelles régions et de nouveaux types de personnes.

Recommandations

Amnesty International rappelle au gouvernement marocain qu'il est responsable de la vie et de l'intégrité physique de toutes les personnes détenues par ses forces de sécurité, à quelque service ou unité qu'elles appartiennent. L'Organisation pense que des centaines de Sahraouis «disparus» sont encore en vie, et détenus dans des prisons secrètes. Leurs conditions de détention seraient épouvantables. Des familles sont sans nouvelles des leurs, dans certains cas, depuis quinze ans. Amnesty International estime que le gouvernement marocain doit prendre immédiatement des mesures pour rectifier la situation. Les personnes qui sont détenues en raison de leur origine, ou pour exercice non violent de leur droit fondamental à la liberté d'expression, doivent être libérées immédiatement et sans conditions ; toutes les autres doivent l'être également, si, comme leur «disparition» même le laisse supposer, les autorités marocaines n'ont pas l'intention de les juger rapidement et équitablement pour des chefs d'inculpation prévus par le code pénal, comme l'exigent les normes internationales.

Amnesty International a présenté ces cas — et ceux de «disparus» plus récents — dans ses lettres et lors de ses visites officielles au Maroc. Mais tous ses efforts pour obtenir des informations sur des cas particuliers se sont heurtés aux dénégations des autorités marocaines, même lorsqu'il existe des preuves évidentes qu'avant de «disparaître», la personne concernée a été arrêtée par les forces de sécurité marocaines ■

INTERVIEW DE BABA SAYED REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO EN FRANCE

DEPUIS 1975, le Front Polisario reste fidèle à sa démarche de recherche de négociation directe avec le Maroc : non pas par crainte d'affronter les urnes mais au contraire pour instaurer une dynamique de paix permettant la tenue d'un vote libre et décisif.

C'est pourquoi nous avons adhéré à la proposition d'organiser un référendum, multipliant les geste de bonne volonté : arrêt des combats, trêve, libération de prisonniers, sans contrepartie marocaine.

Nous mettons tout en œuvre pour la préparation du référendum dans des conditions de liberté d'expression totale.

Le Secrétaire général de l'O.N.U. sait qu'il peut compter sur le Polisario pour œuvrer dans le sens de la paix. Il attend maintenant la réponse marocaine sur le pourcentage des soldats et personnels administratifs devant partir des territoires occupés pour permettre un vote libre.

Le Maroc tergiverse et le Front Polisario craint qu'il multiplie les embûches pour rendre impossible les conditions du référendum. Dans ce cas, nous reprendrions la lutte armée.

La détermination et la persévérance de Monsieur Pérez de Cuellar ont donné un regain d'intérêt à ce conflit. L'ensemble des organisations internationales défendant les droits de l'homme a dénoncé les atteintes à ces droits sur plus de 1000 familles sahraouies. La mobilisation de l'opinion publique a été ainsi rendue possible. La nature du régime marocain n'est plus douteuse. Au-delà de l'image touristique du pays, chacun peut connaître la nature de la concentration des pouvoirs et de l'oppression exercée sur le peuple marocain lui-même. Le livre de Gilles PERRAULT «Notre ami le roi» est un réquisitoire implacable et irréfutable.

La résolution prise par consensus à l'O.N.U. a servi de charpente au plan Pérez de Cuellar. Le capital



Baba SAYED lors de la manifestation pour les disparus sahraouis

de confiance investi dans la France nous pousse à souhaiter qu'elle œuvre davantage au niveau international pour exiger que le Maroc se conforme au plan de paix. Les conditions de vie dans les territoires occupés sont terribles. Nous espérons que votre pays y défendra les droits de l'homme. Nous souhaitons que la France mobilise les autres nations pour l'application du droit international comme cela a été fait en faveur du peuple koweïtien.

L'aide humanitaire s'est amplifiée cette année avec le Haut Commissariat aux Réfugiés et les ONG qui viennent nous aider dans les camps.

Je salue particulièrement les efforts de Mme Danielle MITTERRAND qui, avec les autres organisations, lève le voile sur notre réalité. Nous tenons à lui rendre particulièrement hommage pour sa solidarité agissante.

Paris, le 22 novembre 1990

L'association des amis de la RASD se félicite de l'intention de Mme Mitterrand de visiter les camps de réfugiés Sahraouis.

PARIS, 2 nov. (AFP) - L'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique se réjouit vendredi dans un communiqué de la visite annoncée de Mme Danielle Mitterrand dans des camps de réfugiés sahraouis.

L'association, qui déclare soutenir depuis quinze ans en France «la revendication d'indépendance du peuple sahraoui», se dit «solidaire des nombreuses initiatives d'aide aux Sahraouis et dans l'actualité récente de la caravane de la paix pour le peuple sahraoui, qui a bénéficié du soutien de la Croix-Rouge française.

Elle «constate que ces différents éléments sont un encouragement aux efforts du Secrétaire Général de l'O.N.U., M. Perez de Cuellar, et de la communauté internationale, à faire respecter le droit au Sahara occidental et faire en sorte qu'un référendum d'autodétermination et d'indépendance, libre et régulier puisse se tenir et conduire à une paix juste et durable dans la région».

L'association exprime «sa satisfaction de la prise de conscience en France de la véritable nature du régime marocain» et «se félicite de l'impact du livre de Gilles Perrault «Notre ami le roi» reprenant et développant dans une minutieuse enquête ce que disent depuis de nombreuses années les associations humanitaires et des droits de l'homme.» ■

TOTAL ENGAGEMENT ET SOLIDARITÉ AGISSANTE DE MADAME DANIELLE MITTERRAND,

Mme Mitterrand, Présidente de la Fondation France-Libertés, a rencontré l'épouse du chef du Polisario.

PARIS 8 nov. (AFP) - L'épouse du secrétaire général du Front Polisario, Mme Abdelaziz, a rencontré jeudi à Paris Mme Danielle Mitterrand, avec laquelle elle a discuté d'une aide humanitaire accrue aux réfugiés sahraouis et évoqué le problème des «disparus sahraouis».

Mme Mitterrand a reçu pendant une heure Mme Abdelaziz, à la demande de cette dernière qui a tenu à «manifester la reconnaissance du peuple sa-

hraoui pour l'action solidaire de la fondation envers les plus démunis».

France-Libertés, une organisation non gouvernementale présidée par Mme Mitterrand, avait envoyé la semaine dernière dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, un convoi humanitaire. Elle avait annulé un voyage qu'elle devait effectuer cette semaine dans ces camps, en raison des vives critiques que ce projet avait suscitées au Maroc et parmi les personnalités de l'opposition en France.

L'entretien «a porté sur les conditions de vie extrêmement difficiles dans les campements sahraouis à l'approche de l'hiver, plus particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éduca-

tion et nutritionnel». Mme Abdelaziz a demandé à Mme Mitterrand de poursuivre cet élan de solidarité en essayant de convaincre le plus grand nombre d'associations de venir en aide à ces populations.

Elle a aussi évoqué le problème particulier des disparus sahraouis, en demandant que les organisations des droits de l'homme et les associations de juristes français puissent continuer le travail déjà entrepris. Le représentant du Front Polisario en France, Baba Sayed, avait estimé mercredi qu'en recevant Mme Abdelaziz, Mme Mitterrand entendait réaffirmer par «un geste politique», sa solidarité avec le peuple sahraoui ■

LE GROUPE D'ÉTUDES SUR LES PROBLÈMES DU SAHARA OCCIDENTAL PREND POSITION

Communiqué de Charles Pistre, vice-président de la commission des affaires étrangères et président du groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental à l'Assemblée Nationale.

ETAT de droit et Droit international fondent les relations entre les peuples, et sont les deux piliers indissociables qui guident la quasi-unanimité de la communauté internationale face à l'invasion et à l'annexion du Koweït par l'Irak.

Cette position laisse espérer que d'autres conflits pourront être réglés sur ces principes, et que les solutions pourront être apportées à des situations parfois depuis longtemps bloquées.

Né il y a quinze ans après l'invasion marocaine du Sahara occidental, le conflit qui oppose le peuple sahraoui au Maroc peut être exemplaire, par l'application rapide des résolutions des Nations Unies.

L'organisation d'un «référendum d'autodétermination sans aucune con-

trainte militaire ou administrative» est le moyen proposé par Monsieur Perez de Cuellar, secrétaire général de l'O.N.U., et accepté par les deux parties en présence (cf. résolution 40.50 de l'O.N.U.).

Aujourd'hui, dans un environnement international dans lequel la confrontation EST-OUEST disparaît, dans un Maghreb arabe en marche vers son unité, dans un monde où le droit à l'autodétermination est reconnu par tous, ce conflit n'a plus de justification. Comme explication de retards et d'obstacles soulevés par le Maroc ne restent plus que l'alibi d'une unité nationale factice et le fondement d'un silence (complice ?) face aux atteintes aux Droits de l'Homme qu'il couvre, en particulier pour ce qui est des prisonniers et disparus sahraouis.

L'amitié entre les Français et les peu-

ples marocain et sahraoui est trop profonde pour se satisfaire de cette situation et accepter les manquements aux Droits de l'Homme et aux droits des peuples. Mettre un terme à ce qui est le dernier conflit de décolonisation, dont l'O.N.U. a encore la charge, en aidant à débloquer la situation par la libre détermination du peuple sahraoui, c'est aider à recréer une zone de paix et de démocratie, de développement économique et social. C'est aussi appliquer, là comme ailleurs, les règles qui déterminent la position de la France, mainte fois réaffirmée, en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est enfin fonder nos relations sur des bases saines et claires, et leur donner des moyens de développement renouvelés : la véritable amitié est à ce prix.

Paris, le 22 novembre 1990.

CONFÉRENCE DE BRUXELLES

La 16ème conférence européenne de soutien au peuple sahraoui s'est tenue les 19, 20, 21 octobre à Bruxelles, avec la participation des représentants des comités de soutien, des groupes interparlementaires et d'ONG des différents pays européens, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Suède, Suisse et de l'Algérie, en présence de Monsieur Mansour membre du bureau politique du Front Polisario et de Monsieur Habi Ballah, président du Croissant rouge sahraoui.

- l'aide humanitaire doit toujours intensifier ses efforts, les besoins n'étant pas tous couverts malgré les 120 tonnes (soit 5 à 6 camions) de matériel et de vivres qui chaque jour partent d'Alger pour les campements.

- La campagne en faveur des disparus sahraouis a été développée dans plusieurs pays d'Europe, notamment avec la manifestation du 28 février pour les Droits de l'Homme et l'envoi mensuel de cartes postale auprès de nombreuses personnalités.

RÉSOLUTION FINALE

La Conférence — a noté avec satisfaction et salue les efforts déployés par le Secrétaire Général des Nations Unies et le Président en exercice de l'OUA pour que soit effectivement et rapidement réalisé un référendum d'autodétermination au Sahara occidental dans des conditions justes et incontestables,

— se réjouit de la mission du Secrétaire Général des Nations Unies dans la région du 23 au 27 mars 1990,

— salue l'adoption, par consensus, de la résolution 44/88 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de décembre 89, relative à la décolonisation du Sahara occidental,

— se félicite de l'adoption de la résolution 658 de juin 90 du Conseil de Sécurité approuvant les propositions du Secrétaire Général visant à un règlement de la question du Sahara occidental,

— se réjouit des initiatives du Secrétaire général qui ont permis :

- l'envoi, en juin 90, d'une mission de son représentant spécial pour le Sahara occidental, M. Joannes MANS, au Maroc et au Sahara.

- une réunion en juin 90, à Genève, de notables sahraouis provenant tant des territoires occupés que des campements sahraouis et chargés de participer à la Commission d'identification des votants.

- la mission technique de l'ONU et de l'OUA qui s'est rendue, dans la région, en juillet et août derniers, aux fins de recueillir les données nécessaires au référendum.

— apprécie les travaux relatifs aux procédures référendaires effectuées par

le Comité International de juristes et d'experts, mandaté par la Conférence Parlementaire Européenne de Rome de mai 89. Elle invite le comité à poursuivre ses travaux dans le cadre de la mise en œuvre du référendum.

Par ailleurs, — considérant le refus du Maroc de participer à la réunion convoquée par le Secrétaire Général des Nations Unies à Genève, le 7 juillet 1990, pour la finalisation du plan de paix,

— appréciant hautement l'accalmie observée par le Front Polisario pendant les mois de mai à novembre pour faciliter la mission de bons offices du Secrétaire Général des Nations Unies et la visite de la mission technique au Sahara occidental,

la Conférence appelle la communauté internationale à condamner le Gouvernement marocain qui :

- contrairement aux résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies, s'obstine à bloquer, de façon systématique, les bons offices du Secrétaire Général visant à appliquer lesdites résolutions en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, sans contraintes, ni administratives, ni militaires,

- persiste à refuser d'accueillir les 200 prisonniers marocains libérés, depuis plus d'un an, par le Front Polisario,

- commet de nombreuses violations des Droits de l'Homme à l'égard des populations sahraouies vivant en territoires occupés.

La Conférence demande à la commu-

nauté internationale qu'au nom des Droits humains fondamentaux et du respect des familles, elle exige avec elle de la part du Gouvernement marocain des informations concernant les quelques 800 Sahraouis disparus.

En outre, — à l'occasion de la crise du Golfe, la Communauté Internationale ayant clairement précisé son attachement au respect du Droit international, la Conférence considère que ces principes ne pouvant être diversement appliqués, le Maroc, comme toute Nation, doit donc être tenu au respect du Droit international au Sahara occidental,

la conférence réaffirme que seul un référendum d'autodétermination et d'indépendance, libre et régulier, peut conduire à une paix juste et durable.

— dans ce contexte, la Conférence réaffirme sa totale solidarité avec le peuple sahraoui et du Front Polisario et adopte le programme suivant :

dans le domaine humanitaire, elle décide de renforcer son action pour accroître, en quantité et en qualité, les différents programmes d'action, notamment, en matière d'aide alimentaire, de transport, d'éducation, de santé, d'énergie, d'agriculture.

La Conférence considère que la coordination des efforts et l'amélioration de la logistique sont les moyens les plus appropriés pour répondre à ces défis. Dans ce cadre, elle poursuivra ses contacts avec la CEE, le FAO, le FAM, l'UNHCR et les Croissants Rouges algériens et sahraouis.

Elle a constaté que l'état de développement des programmes dans les campements, requiert, de la part de la soli-

CONFÉRENCE DE BRUXELLES



A la tribune de la conférence, de gauche à droite :
Adolfo PEREZ ESQUIVEL, Barbara SIMONS, Pierre GALAND

darité internationale, des méthodes qui allient mieux compétence et efficacité.

— dans le domaine des Droits de l'Homme et sur le plan juridique, constatant avec satisfaction que les efforts déployés durant deux ans par les Comités de soutien au peuple sahraoui ont amené de grandes organisations internationales telles que le Parlement européen, la Commission spéciale des Nations Unies, Amnesty International, ... à prendre sérieusement en compte les droits des populations sahraouies victimes de nombreuses exactions perpétrées par les Autorités civiles et militaires marocaines, la Conférence décide :

- d'amplifier et de coordonner, au niveau européen, la campagne sur la violation des Droits de l'Homme par le Maroc au Sahara occidental,
- d'utiliser, à cet effet, tous les réseaux internationaux existant en la matière,
- de maintenir l'organisation annuelle, le 28 février, d'une manifestation, aussi longtemps qu'une réponse satisfaisante ne sera pas apportée par le Maroc quant au sort des disparus.

— dans le domaine de l'information, ayant constaté que le Maroc est sur la défensive, au vu de l'effort gigantesque et coûteux qu'il a effectué dans la presse internationale, pour tenter de se disculper, la Conférence décide d'accélérer la diffusion et les échanges d'informations de sorte que se poursuive l'adhésion de l'opinion publi-

que européenne et de nombreuses institutions à la défense des intérêts du Peuple sahraoui.

— dans le domaine politique, les participants à la réunion se sont principalement attachés à la préparation de la Conférence des Parlementaires européens qui aura lieu à Stockholm les 1, 2 et 3 février 1991, et ce, en collaboration avec le délégué des groupes parlementaires suédois invitants, de la Présidence de l'Intergroupe Parlementaire Européen et de plusieurs parlementaires nationaux.

Une proposition d'ordre du jour en 4 points a été retenue et sera transmise à tous les groupes parlementaires invités. Il s'agit des thèmes suivants :

- le processus de paix des Nations Unies
- le référendum d'autodétermination
- la coordination des intergroupes parlementaires
- la reconstruction du Sahara occidental.

Enfin, la Conférence a convenu de poursuivre et d'approfondir les travaux en cours relatifs, notamment, aux problèmes du commerce des armes, de la vente des phosphates, du tourisme.

La Conférence a eu, par ailleurs, la très grande satisfaction d'accueillir, pendant ses travaux, Monsieur Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix argentin, venu lui apporter son soutien et réaffirmer sa totale solidarité avec

la cause du peuple sahraoui.

La XVIIème Conférence de Soutien au Peuple Sahraoui se tiendra du 18 au 20 octobre au Mans - France.

NOUVELLES BRÈVES

CULTURE

- La troupe «El Ouali» commence en décembre prochain une grande tournée en Europe par deux représentations au théâtre DEJAZET, les 14 et 15 décembre prochains.
- En préparation un film de 52 mn sur «Les femmes sahraouies». Producteur ISKRA.

POPULARISATION

- Deux cassettes vidéo sont disponibles à l'association :

1) **SAHRAOUI TOUJOURS** - 46 mn - réalisation AZZOUT Ralib. Production ESCALE IMAGE.

- Coût à l'achat : 250 F
- Prêt gratuit sur demande.

2) **LES SAHRAOUI, L'ATTENTE** - 52 mn - produit par la FIDH et la Fondation France-Libertés.

- Un numéro spécial «Sahraouis» publié par ERM, disponible sur demande.

(Enfants réfugiés du monde).

- Le récent séminaire qui s'est tenu en RASD a fait l'objet d'une publication :

«L'enfant sahraoui de 0 à 6 ans».

Problématiques éducatives et sanitaires.

Disponible sur demande.

HUMANITAIRE

- Délégation de la C G T Val de Marne dans les campements sahraouis.

• Le Secours Populaire Val de Marne, en liaison avec le Comité local de l'association, organise auprès de tous les établissements scolaires de son département, une collecte de jouets destinés aux enfants sahraouis.

- Au Mans, expédition prochaine de deux containers en coopération avec ERM, la ville et l'école normale.

- Au Havre, mobilisation pour l'achat d'un camion citerne.

BIENVENUE AUX ENFANTS SAHRAOIS, À BIENTÔT À D'AUTRES ENFANTS EN 1991

Nous devons saluer, cette année encore, la solidité, la générosité des engagements des villes d'accueil, de leurs élus, des fonctionnaires, moniteurs et familles.

Des expériences nouvelles en 1990 comme l'accueil toute une semaine par le CM2 de l'école annexe du groupe reçu par Albi. Chaque ville a consacré beaucoup de temps et d'attention à la santé des jeunes sahraouis : — partout des examens de santé — soins dentaires et lunettes à Rézé, Saint-Nazaire — examens sanguins aux Ulis — enfant opéré d'un rein au Mans avec forte participation financière du Secours Populaire — greffe du deuxième tympan pour le moniteur sahraoui déjà opéré en 1989 du 1^{er} tympan, opération prise en charge par Albi, etc.

La visite de Madame Stiévenard, secrétaire nationale du PS, chargée des questions humanitaires auprès du groupe en vacances à Vitrolles nous a semblé tout à fait exemplaire.

De bonnes nouvelles pour le «bus des écoliers sahraouis». L'essentiel de la collecte a été rassemblé, avec les adhérents, les villes d'accueil et le CCFD. Nous recherchons encore environ 25 000 F et espérons bien l'emmener vers Tindouf au printemps 1991 !

LE MANS

Au cours de son rapide passage en France, Madame Khadidja Abdelaziz, épouse du Président de la RASD, a consacré quelques heures à visiter Le Mans. Reçue par Monsieur Jarry, maire, et Madame Rouxin, présidente du Comité de jumelage, elle a dit, avec force et émotion, toute l'importance de ces vacances pour leurs enfants.

SAINT-NAZAIRE

Depuis une dizaine d'année, l'association des Amis de la République Démocratique Sahraouie, en collaboration avec les Français, accueille dans diverses régions de France de jeunes enfants de la République sahraouie qui vivent pour la plupart dans des camps de réfugiés au sud de l'Algérie. Cette année encore ils sont 120 en France, dont 20 dans notre département répartis par moitié entre Rézé et Saint-Nazaire.

A Saint-Nazaire, les enfants âgés de 8 à 12 ans, sont arrivés début juillet et nous quitteront le 28. Ils sont hébergés au centre de Bonne-Anse et ont passé le week-end du 14 juillet dans des familles nazairiennes. Un bon exemple de coopération Nord-Sud, a tenu à souligner hier matin lors de la réception à la mairie, Mme Jacqueline Le-franc, adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse en compagnie de Mme Marianne Bruno, adjointe au maire également. Les enfants ont été examinés médicalement, tous reconnus en bonne santé d'ailleurs, ont été vêtus et passent un excellent séjour au soleil et à la mer qu'ils découvrent, mais loin de la canicule de leurs pays. Ils ont été particulièrement marqués par les ascenseurs et escalators et la bicyclette dont ils ont appris à se servir sans difficultés...



Formation dans la Sarthe, d'institutrices de maternelles

LES ULIS

Pour la troisième année consécutive, la ville des Ulis a accueilli du 27 juillet au 26 août, sept enfants sahraouis et leur accompagnatrice. Formidable expérience pour ces enfants venus de campements de réfugiés situés dans le désert algérien près de Tindouf et donc soumis à des conditions de vie très difficiles.

Loin du conflit qui les oppose au gouvernement marocain depuis plus de treize années, le groupe a pu découvrir, à travers de multiples échanges, notre mode de vie, notre culture, la vie en Centres de Loisirs, Paris et ses monuments et tant d'autres choses encore.

Accueillis pour un week-end dans des familles françaises et algériennes, ils ont pu réellement prendre connaissance de tout ce qui constitue notre environnement si différent du leur.

Mieux encore, le groupe fut invité dans une famille marocaine à prendre le thé et déguster de délicieuses spécialités du pays préparées en notre honneur, ceci, dans un souci permanent de paix et de solidarité.

N'est-ce-pas là une formidable preuve de tolérance et d'ouverture, conditions nécessaires pour qu'enfin ces enfants puissent, comme nous, habiter un pays et vivre en paix.

Aujourd'hui, ils ont tous regagné leur famille forts de cette heureuse expérience, rendue possible grâce à la ville des Ulis.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé activement à la réussite de leur séjour.

VITROLLES

Un exemple de solidarité concrète : l'accueil d'enfants sahraouis par la commune de Vitrolles

Loin des «Unes» des médias, les Sahraouis continuent à se battre pour l'organisation d'un référendum d'auto-détermination sur leur territoire, sous l'égide de l'O.N.U.

Pour exprimer leur solidarité avec ce peuple et pour agir sur ce terrain, une dizaine de collectivités locales auront accueilli cette année cent-vingt enfants en France, pour des vacances d'été d'une durée d'un à deux mois. Ce sont en tout mille enfants qui profiteront d'une expérience identique à travers l'Europe.

LA CHAÎNE DE SOLIDARITÉ SAUVE MOULLOUD UN JEUNE SAHRAOUI OPÉRÉ AU MANS

EN 1989, les médecins diagnostiquent sur Mouloud, 12 ans, en visite au Mans, une grave maladie pouvant entraîner la perte d'un rein. De mauvaises conditions matérielles rendent hasardeuse l'opération chez lui, au Sahara occidental. Grâce à un gros effort de solidarité, Mouloud a pu être opéré à l'hôpital du Mans, et son rein sauvé.

«Opéré le 4 juillet, Mouloud trotte aujourd'hui comme un lapin» : Régine Villemont, secrétaire de l'association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique, est ravie. Le petit Mouloud, 12 ans, en convalescence chez elle après une intervention chirurgicale, s'est très vite remis, apportant ainsi un épilogue heureux à une histoire qui aurait pu mal se terminer.

L'été dernier, comme chaque année,

un groupe d'enfants du Sahara occidental est reçu par la ville du Mans dans le cadre de son jumelage avec la commune sahraouie de Haouza. Au cours d'un examen de santé réalisé sur tous les enfants, un médecin découvre dans le rein droit de Mouloud la présence de calculs qui pourraient entraîner une septicémie, et, à terme, la perte d'un rein.

Il existe bien des hôpitaux au Sahara occidental, mais une telle opération qui dure trois heures, est rendue hasardeuse par les fréquentes coupures de courant électrique.

Chaîne de solidarité

Tout se met alors en place pour faire revenir l'enfant en France et lui permettre d'être opéré à l'hôpital du Mans. L'association des amis de la République arabe sahraouie organise le sé-

jour, le voyage de l'enfant est payé par la ville du Mans, et c'est le Secours Populaire alerté, qui décide de prendre en charge l'essentiel du coût de l'opération.

Pas d'inquiétude à avoir pour les suites de l'opération : si les grosses interventions restent difficiles dans ce territoire désertique du sud du Maroc qu'est le Sahara occidental — en guerre d'indépendance depuis 1975 — les médecins sahraouis sont suffisamment équipés pour assurer les soins post-opératoires ■

La commune de Vitrolles reçoit depuis quatre ans un petit groupe d'enfants accueillis dans une colonie de vacances avec de jeunes Vitrollais. Ce séjour permet non seulement de sensibiliser la population locale à la situation politique dans cette région, mais elle offre également la possibilité d'exprimer une solidarité concrète et d'apporter une aide humanitaire directement perçue par les habitants.

Cette année, huit sahraouis et quinze roumains sont reçus par Vitrolles dans sa colonie de Lacaune dans le Tarn. Accueillir des enfants constitue pour le maire, Jean-Jacques Anglade, un moyen de lutte contre les idéologies d'exclusion.

Gisèle Stievenard, à son invitation, s'est rendu sur place le 30 août. Cette visite a été l'occasion de discuter avec les différents partenaires des modalités d'organisation d'un tel accueil et de la possibilité de constituer un relais auprès d'autres communes socialistes afin qu'elles prennent connaissance de ces expériences et qu'elles puissent recevoir également des enfants dans les années à venir.

Durant leur séjour, les enfants sahraouis bénéficient d'une visite médicale complète, des vêtements leur sont fournis et ils découvrent, pour la première fois de leur existence, la vie à l'extérieur des camps de réfugiés où

ils sont nés. Ils sont accompagnés par un animateur sahraoui et participent comme les autres enfants aux activités de la colonie. Dans certaines communes, d'autres formules ont été adoptées et les enfants passent une partie de leur séjour dans des familles qui ont exprimé le désir de les recevoir.

Cette coopération a même abouti, dans certains cas, à un jumelage de ville à ville qui permet de développer des activités dans des domaines plus variés.

ALBI :

Le jeudi 21 juin, nous avons accueilli les enfants sahraouis dans le CM2 de l'école annexe.

Pour nous c'était le bonheur, c'est de leur voir découvrir toutes les choses qu'ils n'ont pas dans leur pays. Nous leur avons donné tout ce qu'ils voulaient.

La journée d'Aigueléze leur a bien plu car il y avait beaucoup d'activités qu'ils ne pratiquent pas comme le golf, la natation, tennis, pédalo, etc...

Certains sont timides et d'autres bavards. Ils peuvent comprendre un peu l'espagnol, ils disent quelques mots de français. Le samedi 30 juin, ils quittent les familles et partent à la Moulins. Ils sont tristes de quitter les enfants qui les ont logés.

LA VIE DES COMITÉS

— Val de Marne :

- accueil des enfants en liaison avec VVL et l'AFASPA,
- collecte de jouets auprès des établissements scolaires en appui au Secours Populaire du Val de Marne,

— Le Mans :

- accueil d'institutrice de maternelle en formation à l'école normale du Mans,
- participation aux 24 heures du livre
- expédition de matériel collecté.

— Marseille. Groupe Afrique :

- accueil à Marseille de la caravane du Lord Winchelsea (mars 1990). Conférence de presse.
- coopération avec Cages les Pins et le «périple des enfants des sables»,

— Albi :

- création officielle du comité de l'association ce 24 novembre dernier.

Premières démarches envisagées :

- élaboration d'une plaquette d'information et d'adhésion,
- diffusion aux personnes susceptibles d'être intéressées,
- article de presse,
- convocation d'une A.G.

Bienvenue au nouveau comité !

CUGES-LES-PINS / TINDOUF

UN PÉRIPLÉ POUR LES ENFANTS DU SABLE

Traduire en une page l'ensemble de nos impressions sur notre séjour dans les camps sahraouis relève de l'impossible, surtout que chaque membre de notre équipe a certainement un vécu personnel de notre voyage. Je m'en tiendrai donc à l'essentiel, en indiquant d'emblée que notre fierté, c'est d'avoir, à partir des potentialités locales d'un village de 2500 habitants, pu s'assurer du soutien et faire œuvrer ensemble des organisations aussi diverses que le Secours Populaire, la fondation Danielle Mitterrand, la Croix-Rouge Française et les Mutuelles de France.

PERSONNELLEMENT, mon vécu de notre «périple pour les enfants du sable» est contradictoire : fier de la France d'être Français, mais honteux pour Fier d'être Français, car tout un peuple nous a dit son immense espoir en la France. Les trois gouverneurs des Wilayas, le ministre de la Santé qui nous ont successivement accueillis, de même que le Président de la République sahraouie, Monsieur Mohamed Abdelaziz qui est venu nous saluer la veille de notre départ, tous ont vanté la générosité de la patrie des Droits de l'Homme. Tous sont convaincus que lorsque la France défendra leur juste cause, leur victoire sera proche et irréversible.

Honteux pour la France, de constater que celle-ci ne répond toujours pas à ce formidable espoir que ce peuple sahraoui place en elle. Certes, depuis l'odieuse intervention des jaguars français de 1979, quelques signes d'infléchissement allant dans le bon sens sont constatés, surtout ces derniers mois. Mais il est urgent de faire plus,

de reconnaître la R.A.S.D. et d'œuvrer à l'application des décisions de l'O.N.U.

De retour à Cuges, notre message est double :

Aujourd'hui, il faut accentuer l'aide humanitaire timidement commencée par les O.N.G. et parvenir rapidement à une assistance officielle.

Demain, dès que les sahraouis auront recouvré leur liberté et retrouvé leur territoire, ils pourront se passer bien vite de l'aide internationale et devenir un état phare dans ce continent africain si menacé, et ce pour 5 raisons principales :

— les possibilités réelles de leur territoire (façade maritime, pêche, mines, sites merveilleux...)...

— le formidable potentiel humain de cette population. Alors que les Espagnols sont partis, après 100 ans de colonisation, sans avoir formé un seul instituteur, un seul médecin, les Sahraouis, malgré la guerre imposée, ont aujourd'hui leurs médecins, leurs ingénieurs, leurs enseignants, leurs

techniciens, leurs pilotes même s'ils n'ont aucun avion... Santé et éducation ont rang de priorité absolue.

— la place et le rôle de la femme sahraouie dans l'organisation sociale, fait exceptionnel pour un pays musulman, d'autant plus que ce rôle et cette place découlent de leur interprétation du Coran.

— la force de leurs institutions et leur extraordinaire organisation.

— l'absence de tout risque d'explosion démographique. S'il a aujourd'hui 6 ou 7 enfants pour éviter le génocide, le couple sahraoui, de tradition nomade, reviendra bien vite à n'avoir que 2 ou 3 enfants.

Enthousiasmés par notre séjour, nous sommes disponibles et motivés, pour, avec d'autres, rassembler toutes les énergies pour aider ce peuple, contribuer pour notre part, à obtenir l'infléchissement de la position de la France, pour hâter l'heure de la liberté, de l'autodétermination.

Gilles Aicardi

1er adjoint au Maire de CUGES-LES-PINS

A LIRE

NOTRE AMI LE ROI

GILLES PERRAULT

Qui est ce roi ? Comment l'est-il devenu ? Pourquoi fascine-t-il ? Comment règne-t-il ? Pourquoi la France ferme-t-elle les yeux ? Après *L'Orchestre rouge*, *Le dossier 51*, *Le pull-over rouge* et *Un homme à part*, cette nouvelle grande enquête de Gilles Perrault nous conduit dans les dédales de ce royaume, décrit les fastes du palais et les intrigues de cour, recueille secrets et confidences, dévoilant ainsi la face cachée d'un règne ensanglanté, entre modernité et barbarie. Fable du pouvoir et de ses vanités, portrait d'un homme qui ne changera plus, *Notre ami le roi* est aussi un fantastique et terrible récit d'aventures, mise en scène d'un «drame shakespearien», selon les mots d'Hassan II lui-même, où la perdition des hommes rejoint les souffrances d'un peuple.

Qui est derrière Sahara Info

Présidence de l'Association

M. Barbier
C. Bontems
D. Cadin
C. Pistre
J. Rouxin
A. Vivien
R. Vizet

Président : F. Jacob

Secrétaire générale : R. Villemont

Comité de rédaction :

C. Duchastelle.
G. Jacquemin
Ph. Riché
R. Villemont